

# Une nouvelle méthode de langue française [suite]

Autor(en): **Favre, Julien**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise  
d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **38 (1909)**

Heft 14

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1039402>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Une nouvelle méthode de langue française

(Suite)

---

Les exercices de langage sont d'une grande utilité. Tout le monde en convient. Ils font apprendre à exprimer clairement et correctement ses pensées et ses sentiments. On les commence déjà au degré inférieur ; on les fait porter d'abord sur les personnes et les choses de l'école, de la maison paternelle ; on continue les entretiens sur la nature et les métiers ; et on arrive au cours supérieur à pouvoir obtenir de l'élève des reproductions libres, des analyses orales et des comptes rendus, dont le maître a fixé les grandes lignes. La marche des leçons n'est pas toujours la même ; elle varie suivant qu'elle porte sur des choses, sur des gravures ou sur un fait d'histoire qu'il faut reproduire librement. Tantôt, on a une leçon de choses proprement dite, tantôt une causerie sur des images, tantôt, enfin, des exercices de reproduction.

Pour ces exercices, MM. Brunot et Bony préconisent l'observation directe des choses qui entourent l'enfant. Le maître doit mettre sous les yeux des élèves les objets qu'il veut leur faire apprendre à connaître. A cet effet, les premières séries de mots du vocabulaire sont composées de termes se rapportant à des choses que l'écolier peut montrer et même toucher. Quand il faut sortir du cercle des choses scolaires, les auteurs ont recours à la gravure ; les dessins du livre permettent l'observation indirecte d'objets appartenant à la famille, à la maison paternelle, à un domaine familier à l'enfant. « Peu à peu, on arrive à le faire parler sur des choses absentes, mais dont sa mémoire lui fournit déjà l'image et le nom. »

Pour guider l'instituteur, MM. Brunot et Bony ont rédigé un exercice de langage pour chaque gravure, et souvent ils en indiquent d'autres, qu'il lui est facile de développer par analogie avec ceux qui sont proposés <sup>1</sup>.

\* \* \*

A l'école primaire, les exercices de rédaction ont pour but d'apprendre à l'enfant à écrire clairement, correctement ses pensées et ses sentiments. On sait que la composition comprend trois opérations distinctes : l'invention, la disposition et

<sup>1</sup> *Premier livre*, p. 11 et 12.

l'élocution. Avant tout, il importe de bien choisir les sujets que l'on donne. Il faut qu'ils soient pris dans la sphère de connaissance des enfants; autres sont les thèmes proposés aux enfants des villes, autres les thèmes proposés à ceux de la campagne.

Pour la composition, MM. Brunot et Bony ont cherché une méthode originale. Ils ont voulu que la composition française soit intimement liée à l'enseignement grammatical. « Quand l'élève apprend à former le féminin dans les adjectifs qualificatifs, le devoir correspondant de la composition française lui demande d'employer des adjectifs dans de petites descriptions; lorsqu'il conjugue le verbe, la composition française lui fait énoncer des actions, et ainsi de suite. »

Du reste, les auteurs veulent que « l'élève se meuve dans le cercle des choses, où son âge lui permet réellement de se mouvoir, qu'il sache parler d'objets et de faits tels qu'il en connaît par sa vie et ses lectures, qu'il exprime à la fin quelques sentiments très simples : joie, tristesse, inquiétude, tels qu'il peut les éprouver ». A l'encontre d'une habitude presque universellement répandue, qu'il serait peut-être injuste de trop condamner, ils ne demandent « à peu près rien à son imagination ». Dans le choix des mots comme des choses, ils ne cessent de penser à l'enfant de la modeste école de village, qui a peu de livres et qui sera mis demain au contact avec la vie et la réalité. Au futur ouvrier, au petit commerçant et à l'agriculteur, il importe moins de lui apprendre à tourner de la « belle prose », qu'à lui enseigner la manière de faire une commande ou d'écrire une réclamation. Avant tout autre recherche, il est nécessaire de fournir à ses besoins les plus pressants <sup>1</sup>.

\*  
\* \*

L'orthographe d'usage a été, pendant longtemps, considérée comme très importante. On la regardait un peu comme le cachet de l'instruction qu'un jeune homme a reçue. De nos jours, cette importance est contestée. L'orthographe a de nombreux ennemis, parmi lesquels M. Brunot se fait un honneur de tenir une place éminente. Il a même fait cette découverte un peu sensationnelle que l'orthographe d'usage est un dogme hérité de l'ancien régime et qu'il faut désormais refuser de

<sup>1</sup> *Deuxième livre*, p. 11.

Dans un article de la *Gazette de Lausanne*, publié le 4 février 1909, M. Jean Cart fait ressortir la nouveauté de ce procédé méthodologique et il ne cache pas l'admiration qu'il lui inspire. Lui aussi ne veut pas qu'on fasse appel à l'imagination des écoliers primaires.

croire à ce dogme, comme à tous les autres. Pour donner un exemple retentissant, M. Brunot a rédigé un volumineux rapport sur l'opportunité d'abroger tous les privilèges accordés jadis à messire orthographe; puis, il est revenu à la charge dans une longue lettre ouverte et il a adressé l'un et l'autre à M. Aristide Briand, ministre de l'instruction publique. L'auteur reproche à l'orthographe, « à ce pelé, à ce galeux, d'où vient tout le mal », le crime vraiment impardonnable d'habituer les enfants aux croyances vaines, dénuées de fondement scientifique et d'entraver leur libre essor vers les sphères élevées des idées démocratiques! L'école de l'Etat moderne et républicain doit être noblement dédaigneuse de ce vestige archaïque d'une moyenâgeuse mentalité et ne pas craindre de faire un peu de socialisme grammatical<sup>1</sup>.

Cette attitude de révolutionnaire exalté ne se remarque heureusement pas dans la méthode de langue française. MM. Brunot et Bony n'y professent aucun fastueux dédain pour le vieil ennemi; ici ou là, ils se bornent à constater simplement que de nos jours, on accorde moins d'estime à la correction orthographique. C'est un « préjugé » dont il faut encore tenir compte et, à cet effet, ils proposent des exercices spéciaux, destinés à aider l'enfant à apprendre la manière d'écrire les mots de façon correcte. Pour mieux atteindre ce but louable, ils ont eu l'heureuse idée de réunir en séries les vocables usuels, qui présentent une analogie d'écriture; de plus, les textes proposés comme dictées orthographiques ont été choisis avec soin, pour que l'élève y retrouve les termes qu'il a déjà étudiés précédemment; de cette manière ils servent à vérifier et à contrôler si ce qu'on a vu déjà n'a pas été oublié: nouveaux moyens très pratiques de faire appliquer d'une part les diverses règles apprises en grammaire, et de l'autre d'augmenter les idées de l'élève, de lui fournir enfin des mots et des tours de phrase, dont il pourra se servir plus tard et tirer un précieux profit.

\*  
\* \*

La connaissance des règles de la grammaire, de l'avis de tout le monde, est absolument nécessaire. Sans elle, l'enfant est incapable de parler et d'écrire conformément aux préceptes établis par le bon usage. Toutefois, il ne faut pas exiger l'impossible; il est prudent de laisser de côté toutes les subtilités et de ne faire apprendre que les règles fondamentales. Or, la marche naturelle à suivre est celle que le P. Girard a préco-

<sup>1</sup> Cf. le spirituel article intitulé *Orthographe et politique*, publié par M. Paul Seippel dans le *Journal de Genève*, 27 mars 1909.

nisée ; elle consiste à prendre le langage pour point de départ de l'étude à faire. « Il faut apprendre la grammaire par la langue et non la langue par la grammaire », disait Herder, et Spencer déclare à son tour, dans le même sens, que la grammaire ayant été faite après la langue doit être enseignée après elle. Rien de plus logique.

Il faut donc habituer les élèves à parler d'abord convenablement : ce que l'on obtient par les exercices pratiqués dans toutes les leçons. Ainsi préparé, l'enfant peut être admis à l'étude systématique de la grammaire. Au moyen d'exemples bien choisis, on lui fait découvrir les notions et les règles ; on a recours à l'induction, qu'on applique dans des exercices, où l'on étudie peu de choses à la fois, mais où l'on s'efforce de bien faire comprendre et saisir la portée des formules, qu'on arrive à établir<sup>1</sup>.

Ces principes admis par la pédagogie actuelle trouvent des défenseurs courageux et convaincus en MM. Brunot et Bony. Dans leur cours, ils ont raison de rompre résolument avec l'ancien procédé. Ils se déclarent adversaires de la méthode exclusivement logique. Pour eux, « la science du langage n'est pas une science déductive ; c'est une science d'observation, comme l'histoire naturelle, comme la biologie, comme la psychologie, dont elle est une branche : elle part du fait pour aboutir à la loi ».

Aussi, prennent-ils « ce principe pour loi absolue : partir du fait pour aboutir à la règle ». Ils donnent des phrases, où ils ont inséré les mots à observer. Ces phrases forment souvent une vraie lecture, à laquelle l'enfant peut trouver et prendre de l'intérêt. Ils y soulignent le mot qui doit être remarqué, la forme qu'il ne faut pas laisser passer inaperçue ; ils en nomment l'emploi, la fonction et alors seulement, ils donnent comme conclusion la formule à retenir, que l'enfant aura souvent devinée lui-même.

La pratique de cette méthode fait allonger certains chapitres ; le moyen employé est un peu plus long, mais il est par contre plus facile, plus intéressant et plus sûr. Les auteurs n'ont jamais cru être trop simples et trop clairs ; ils ont écrit en pensant aux moins intelligents des enfants<sup>2</sup>.

Dès le premier livre, rédigé à l'usage du cours inférieur, MM. Brunot et Bony abandonnent la division par parties du discours. Ce vieil ordre a pour lui « des siècles de tradition, mais pas un grain de raison ». Au lieu de le suivre, les auteurs

<sup>1</sup> Auger, *loc. cit.*, p. 66.

<sup>2</sup> *Deuxième livre*, p. 6 et suiv.

rappellent au fur et à mesure ce qui est nécessaire pour l'exposition, réunissant les choses qui s'expliquent l'une l'autre, de sorte que les leçons forment une chaîne continue, dont on ne peut guère séparer les anneaux <sup>1</sup>.

MM. Brunot et Bony ne cherchent pas « l'originalité inutile », mais ils ne rejettent pas non plus « la nouveauté ». Sans peur du scandale, ils n'enseignent plus qu'il y a cinq voyelles. Ils ont voulu rester « fidèles à la vérité des faits », constatés par la philologie moderne <sup>2</sup>.

(A suivre.)

D<sup>r</sup> JULIEN FAYRE.

## L'Édition vaticane de chant grégorien <sup>3</sup>

LE MOUVEMENT. (MESURE. — RYTHME.)

(Suite)

La mesure dans un chant moderne est indiquée tout au début du morceau (ou dans le milieu, si celle-ci vient à changer). La caractéristique de la mesure, c'est le retour périodique du temps fort et aussi la valeur égale de chaque mesure. Le « Ranz des vaches » que nous avons pris comme thème d'étude est à  $\frac{3}{4}$  ; il commence sur un temps fort, le premier ; il n'a pas d'anacrouse, de levée de mesure. Ce temps fort reviendra tous les 3 temps, fixement, inévitablement presque : c'est la chose principale à noter.

Voilà pour la mesure, passons au rythme.

Chacun connaît cette mélodie ; son rythme est le suivant :



Sans même savoir que c'est à 3 temps, en chantant correctement cette phrase, en observant exactement son rythme, on l'aura exécutée parfaitement.

Tel est le cas du chant grégorien. Point n'est besoin de savoir sa mesure, il n'y a qu'à chanter exactement la phrase avec son rythme et l'on aura une exécution correcte. Ainsi

page 8, le rythme est :  en l'observant bien, l'exécution devient bonne.

<sup>1</sup> Premier livre, p. 6.

<sup>2</sup> Premier livre, p. 7.

<sup>3</sup> Nos lecteurs voudront bien pardonner le retard de cet article, dû à la création de caractères typographiques musicaux.